



Kastellin hebdo

481 - Les informations locales du samedi 28 février au vendredi 6 mars 2026

FERMETURE DU CENTRE AQUATIQUE.

Remboursement des usagers.

Suite à la fermeture temporaire du Centre Aquatique, la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay (CCPCP) propose aux usagers deux solutions pour leur abonnement : prolongation ou remboursement.

Deux options pour votre abonnement

- Prolongation : votre abonnement sera prolongé pour la durée de la fermeture (sauf école de natation, remboursement obligatoire).
- Remboursement : calculé au prorata des séances, entrées ou minutes restantes. Un RIB est nécessaire. Formulaire à télécharger sur chateaulin.fr, actualité « centre nautique, remboursement des usagers ».

Des permanences pour vous accompagner

Des permanences sont organisées à France Services (33, quai Robert Alba) pour vous aider dans vos démarches. Du 25 février au 27 mars, les mercredis et vendredis, de 9h à 12h et 13h30 à 17h.

Contact

Pour toute question, contactez le centre nautique au 02 98 86 06 55 ou centreaquatique@ccpcp.bzh



LA VILLE RECRUTE.

Un(e) animateur ALSH et périscolaire.

Sous la responsabilité de la direction du service périscolaire et de l'ALSH, vous aurez pour missions d' :

- encadrer et accompagner les enfants pendant les activités périscolaires et de loisirs,
- organiser et animer des activités variées dans le cadre du projet éducatif du service,
- de participer à la vie quotidienne : préparation des goûters, pause méridienne, suivi de l'hygiène et de la sécurité, et accompagnement à l'éducation alimentaire.

Retrouvez l'offre complète et postulez en ligne avant le 31 mars sur chateaulin.fr, rubrique « La Ville recrute ».

VIOLENCES INTRAFAMILIALES.

Ciné-débat « Je vais te tuer ».

Pour sensibiliser le public aux violences intrafamiliales et aux mécanismes du contrôle coercitif, le CCAS de la Ville de Châteaulin et la CFP de la gendarmerie de Châteaulin proposent un ciné-débat gratuit le vendredi 6 mars 2026, à la salle des fêtes.

Un documentaire exceptionnel à découvrir

Le film documentaire « Je vais te tuer », réalisé par Karine Dusfour, bénéficie d'une autorisation rare pour filmer des procès pour violences intrafamiliales. La réalisatrice y met en lumière les stratégies de contrôle coercitif, qui vont à l'assujettissement de l'autre et dont les victimes sont majoritairement des femmes.

Échanges et éclairages pluridisciplinaires

Après la projection, un temps d'échanges réunira des professionnels des champs judiciaire, médical et social, avec la participation d'une magistrate du Tribunal de Quimper, d'une psychiatre, d'un médecin généraliste, d'une intervenante sociale, de l'Association d'Accompagnement aux Victimes de Violences Intra-Familiales (AAVIF) et du Centres de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA).

Les dispositifs d'accompagnement existants pour les victimes seront présentés à cette occasion.

En envoyant un mail à actionsociale-ccas@chateaulin.fr, vous pouvez transmettre vos contributions avant le débat. **L'anonymat des participants sera strictement respecté et les réponses seront apportées lors de la discussion.**

Des urnes sont également à votre disposition à la bibliothèque municipale, à la Maison de santé, à l'accueil de la mairie de Châteaulin, au CDAS, au centre social Polysonnance, à la pharmacie du Viaduc et à France Services.



CINÉ-DÉBAT

VIOLENCE AU SEIN DU COUPLE

Vendredi 6 mars 2026
de 14h à 17h à la salle des fêtes
de Châteaulin (rue Baltzer)

Avec la participation d'une magistrate du Tribunal de Quimper, d'une psychiatre, d'un médecin généraliste, d'une intervenante sociale, de l'AAVIF et du CPCA.

Ouvert à tous ! Gratuit.

LES LUNDIS DE LA SANTÉ.

Les troubles du spectre autistique.

Dans le cadre des « Lundis de la santé » organisés par le CCAS de la Ville de Châteaulin, une conférence intitulée « Les troubles du spectre autistique » sera retransmise en direct depuis le CHU de Brest le lundi 2 mars à 18h30 au centre social Polysonnance.

Le trouble du spectre de l'autisme est un trouble du neurodéveloppement précoce, persistant à l'âge adulte, encore largement méconnu du grand public. Cette conférence vise à informer, sensibiliser et déconstruire les idées reçues pour mieux appréhender les besoins spécifiques des personnes concernées et encourager une société plus inclusive. Accessible, pédagogique et bienveillante, elle s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent mieux comprendre l'autisme et contribuer à une communauté plus attentive et solidaire.

Mieux comprendre le trouble et ses enjeux

Le Docteur Badic et le Docteur Villalon, respectivement pédopsychiatre et psychiatre au sein du Service Hospitalo-Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (SHUPEA) du CHU de Brest, interviendront pour présenter les généralités du trouble, ainsi que les enjeux du dépistage et du diagnostic médical, notamment dans le cadre de l'unité d'évaluation diagnostique du Centre Ressources Autisme (CRA) de Bretagne.

Un éclairage sur l'accompagnement local

Dans un second temps, Monsieur Lopez, président de l'association GEM Ehanva (Groupe de personne concernée par l'autisme Asperger adulte), présentera les actions menées localement à Brest pour accompagner les personnes concernées et leurs familles.

Informations pratiques

Entrée libre et gratuite, sans inscription. La conférence débute à 18h30. Il est conseillé d'arriver dès 18h15 afin de s'installer confortablement.

AUTRES ÉVÉNEMENTS.

Jusqu'au 2 mars : exposition de gravures.

La bibliothèque présente le travail de Sterenn Depret avec des gravures originales et petites éditions autour des contes. Selon les horaires d'ouverture sur chateaulin.fr.

Du 27 février au 1^{er} mars : Week-end du jeu.

Par le centre social Polysonnance, avec ateliers, jeux, spectacles et animations pour tous les âges, en accès libre ou sur réservation. Gratuit. Programme sur chateaulin.fr

4 mars : marché bio.

De 16h à 19h, marché de producteurs bio dans la cour du hameau de Run ar Puñs.

5 mars : marché du jeudi.

De 8h30 à 12h30, sur la place de la Résistance et le quai Jean Moulin.

6 mars : Festourun.

À 20h à Run Ar Puñs. Découvrir ou redécouvrir les danses traditionnelles bretonnes, dans un esprit de partage et de convivialité.

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE.

Les femmes dans le monde des phares de Bretagne.

L'Université du Temps Libre (UTL) de Châteaulin-Crozon-Le Faou propose une conférence sur le rôle des femmes dans l'histoire des phares bretons.

Présentée par Serge Duigou, elle abordera :

- les femmes mécènes qui ont financé les phares,
- les femmes de gardiens de phares,
- et les femmes gardiennes de phares elles-mêmes.

Rendez-vous le lundi 2 mars, à 14h30, salle du Juvénat.

Pour plus d'informations : www.utlchateaulin.fr

CONCERTS À RUN AR PUÑS.

Iono Lutrev & TeKeMaT.

Le samedi 28 février à 21h, Iono Lutrev et TeKeMaT se produisent à Run Ar Puñs. Tarif réduit : 12 €, tarif plein : 16 €.

IONO LUTREV

Une chanteuse survoltée et un batteur ultra précis. Entre énergie brute et performances explosives, Iono Lutrev propose des chansons impétueuses et délicatement brutales, soutenues par le groove de Capitaine Couette. Liberté, effronterie et sauvagerie s'entremêlent dans ce style unique qu'elle nomme Mégaloschlag®.

TEKEMAT

TeKeMaT transforme la scène avec un trio original : sousaphone, batterie et un musicien de l'ombre. Le sousaphone devient le cœur de la musique, la batterie apporte une énergie indomptée, et l'ensemble offre une performance puissante, inventive et surprenante.



CINÉMA AGORA.

« À pied d'œuvre » : samedi 28 février à 18h, dimanche 1^{er} mars à 20h30.

« LOL 2.0 » : samedi 28 février à 20h30, dimanche 1^{er} mars à 18h.

« Biscuit le chien fantastique » : dimanche 1^{er} mars à 14h30.

« L'affaire Bojarski » : lundi 2 mars à 17h30.

« Nuremberg » : mardi 3 mars à 20h30 (VO).

« Goat rever plus haut » : mercredi 4 mars à 18h.

« Les enfants de la Résistance » : mercredi 4 mars à 20h30.

« Le gâteau du président » : vendredi 6 mars à 18h.

« Hurlevent » : vendredi 6 mars à 20h30.

Programmation complète sur cinema-chateaulin.fr.

Tarifs : 6,50€ - 5,50€ - Moins de 14 ans : 4€ - Abonné : 5,20€

Les responsables des associations, ainsi que les nouveaux commerçants et artisans, qui souhaitent utiliser le Kastellin hebdo pour faire connaître leurs activités ou annoncer leurs manifestations sont invités à transmettre un texte de présentation 10 jours au plus tard avant la parution à communication@chateaulin.fr

Pour recevoir le Kastellin Hebdo dans votre boîte mail chaque vendredi, inscrivez-vous à communication@chateaulin.fr